



Duralim

AGISSONS ENSEMBLE POUR UNE ALIMENTATION
DURABLE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE



DOSSIER DU SIGNATAIRE **CHARTRE DURALIM**

Duralim, première plateforme collaborative pour l'alimentation durable des animaux d'élevage, a pour mission de promouvoir et d'améliorer la durabilité de l'alimentation des animaux d'élevage en France. Elle regroupe des acteurs de l'amont, de l'aval et de la société civile.

La charte Duralim repose sur des axes de valorisation et des axes de progrès, pour lesquels des actions concrètes sont mises en œuvre par les signataires. La durée de l'engagement est de 3 ans.

Les signataires de la charte Duralim peuvent être des associations ou organisations professionnelles ou des entreprises (dont exploitations agricoles). En signant, elles s'engagent à mettre en œuvre des **actions concrètes pour au minimum 2 axes de valorisation et 2 axes de progrès** (*si vous avez des difficultés pour identifier les axes, contactez le secrétariat Duralim pour en discuter*) et à transmettre avant le 31 mai de chaque année un **reporting annuel** sur la base **d'indicateurs de suivi qualitatifs ou quantitatifs pour l'année ou la campagne n-1**. Les signataires participent aux **frais de fonctionnement** de Duralim sur la base du barème ci-après.

LA SIGNATURE DE LA CHARTRE DURALIM IMPLIQUE :

- l'acceptation sans réserve des conditions de participation aux travaux Duralim mentionnées ci-dessus ;
- un engagement sur l'honneur à garantir la sincérité et la véracité des informations fournies ;
- l'autorisation donnée à Duralim de communiquer au grand public en faisant ponctuellement référence à des actions concrètes engagées par des entreprises (éléments non confidentiels).

DE SON CÔTÉ, DURALIM S'ENGAGE À :

- valoriser les actions mises en place par les signataires sur le site Internet de la démarche ;
- rédiger un rapport annuel global avec la compilation des informations transmises par chaque signataire ;
- respecter la confidentialité des données transmises, le cas échéant ;
- ne pas utiliser les données à d'autres fins que la démarche Duralim ;
- mettre à disposition des signataires des outils de communication pour faire connaître leur participation à la démarche.

AXES DE VALORISATION SUR LESQUELS MON ENTREPRISE / MON ASSOCIATION OU ORGANISATION PROFESSIONNELLE S'ENGAGE :

AXE <i>(au minimum 2 à cocher)</i>	ACTIONS CONCRÈTES <i>(en quelques mots-clés)</i>	INDICATEURS de SUIVI pour le reporting annuel <i>à renseigner sous 3 mois à compter de la date de signature (préciser si ce sont des données confidentielles qui doivent être agrégées)</i>
<input type="checkbox"/> La qualité et la sécurité sanitaire des aliments , garanties par les dispositifs volontaires et collectifs. Leur intégration aux initiatives de filières et leur reconnaissance dans les schémas de certification français, européens et internationaux sont encouragées		
<input type="checkbox"/> Les bonnes pratiques professionnelles , les exigences réglementaires encadrant les activités agricoles comme des facteurs de réassurance auprès des consommateurs ; ainsi que les campagnes de communication et de promotion des démarches de progrès		
<input type="checkbox"/> L'origine France des matières premières de l'alimentation des animaux d'élevage, largement majoritaire		
<input type="checkbox"/> La contribution de l'alimentation animale à la lutte contre le gaspillage et les efforts d'optimisation de la valorisation des ressources		
<input type="checkbox"/> Les produits issus des filières animales françaises		

Commentaires :

AXES DE PROGRÈS SUR LESQUELS MON ENTREPRISE / MON ASSOCIATION OU ORGANISATION PROFESSIONNELLE S'ENGAGE :

AXE <i>(au minimum 2 à cocher)</i>	ACTIONS CONCRÈTES <i>(en quelques mots-clés)</i>	INDICATEURS de SUIVI pour le reporting annuel <i>à renseigner sous 3 mois à compter de la date de signature (préciser si ce sont des données confidentielles qui doivent être agrégées)</i>
<input type="checkbox"/> La connaissance des conditions de production des matières premières dans leurs pays d'origine		
<input type="checkbox"/> Les approvisionnements durables en protéines végétales , en favorisant le recours aux protéines végétales produites en France et aux importations présentant le plus de garanties de durabilité		
<input type="checkbox"/> La connaissance de l'empreinte environnementale du secteur de l'alimentation animale française pour identifier les marges de progrès		
<input type="checkbox"/> Le développement de l'agriculture de précision et des solutions de bio-contrôle , sources d'innovation et de performances		

Commentaires :

BARÈME ANNUEL POUR UN ENGAGEMENT DE 3 ANS :

Montant en € HT par an	Association ou Organisation professionnelle (fédération, syndicat...)	Entreprise				Interprofession
		CA < 100 millions € (année n-1)	CA entre 100 et 500 millions € (année n-1)	CA > 500 millions € (année n-1)	Exploitation agricole	
	500	300	1 500	3 000	45	Selon convention

Les associations et organisations professionnelles (fédération, syndicat...) et les entreprises signataires qui le souhaitent peuvent également verser une **cotisation de soutien** s'élevant à **2 500 € HT** par an. Lorsque plusieurs entités définies d'une structure polyvalente sont adhérentes à Duralim, les participations aux frais de fonctionnement seront appelées à taux plein pour la première entité, et une ristourne de 50 % sera appliquée pour chaque entité supplémentaire.

COORDONNÉES DU SIGNATAIRE :

Nom de la structure :

Nom et fonction du représentant :

Adresse postale :

Téléphone :

Mail :

Nom du référent Duralim :

Mail :

BARÈME APPLICABLE :

CA < 100 millions €

CA entre 100 et 500 millions €

CA > 500 millions €

Structure professionnelle

Interprofession

Exploitation agricole

Cotisation de soutien

COLLÈGE DU SIGNATAIRE :

Duralim est structurée autour de 4 collèges. Dans le cas d'une structure polyvalente, indiquez le collège pour lequel le présent dossier du signataire a été complété.

Production et commercialisation de matières premières

Alimentation animale

Élevage et organisation de production

Transformation et distribution

INFORMATIONS SUR LE SITE INTERNET DURALIM

L'engagement de votre entreprise, association ou organisation professionnelle sera publié sur le site Internet Duralim ou tout autre support de communication de la plateforme.

Pour cela, soumettez votre engagement dans Duralim et les actions que vous avez mises / mettez en œuvre pour y répondre (5 lignes / 500 caractères maximum) :

Précisez la nature de votre structure et son secteur d'activité, la nature de votre engagement et donnez un exemple concret.

.....
.....
.....
.....
.....

DOSSIER* À RETOURNER PAR MAIL AU SECRÉTARIAT DURALIM : contact@duralim.org

Morgan : 01 44 18 63 43 / Sébastien : 01 44 17 57 14 / Soline : 01 44 17 57 13

***Joindre le logo HD de votre entreprise, association ou organisation professionnelle.**

